

MANIFESTE POUR LA RECONQUÊTE D'UNE ÉCOLE QUI INSTRUISE

COMMUNIQUÉ DU 20 FÉVRIER 2018

Ne touchez pas au Baccalauréat !

**Avec l'adoption du projet de loi ORE
et le projet de « réforme » Blanquer du Baccalauréat et du lycée,
le ministre renforce son offensive contre le Baccalauréat,
1^{er} grade universitaire, diplôme national
organisé autour d'épreuves nationales, terminales, anonymes.**

Loin d'avoir atténué les conclusions du rapport Mathiot, le ministre Blanquer a présenté le mercredi 14 février un projet de réforme qui, conjugué à l'adoption de la loi ORE (orientation et réussite des étudiants) le 15 février par le parlement, constitue une véritable déflagration menaçant toute l'école de la République :

- **L'introduction massive du contrôle continu et la mise en place d' « enseignements à la carte »** détruit en effet le Baccalauréat National, auquel est substitué un « Bac Maison », à savoir un Bac différent d'un lycée à l'autre, d'un élève à l'autre... Dans le même temps, la loi ORE instaure la sélection pour répondre aux contraintes budgétaires des universités autorisées à fixer des « capacités maximales d'accueil ». Le Bac était avant cette loi un acquis garantissant à tous les jeunes bacheliers, quel que soit le quartier dans lequel ils vivent, le droit de s'inscrire dans la filière universitaire de leur choix. Il pourra d'autant moins le redevenir s'il devient local. Avec la loi ORE, l'accès à l'université dépend en effet de « la cohérence entre, d'une part, le projet de formation du candidat, les acquis de sa formation antérieure et ses compétences et, d'autre part, les caractéristiques de la formation. » (Article 1^{er} de la loi ORE). Le Bac devient un chiffon de papier.
- **Ce projet de contre-réforme fait suite à toutes celles des gouvernements antérieurs concernant l'Education Nationale** : réforme dite « Chatel » des lycées, réforme des rythmes scolaires, réforme des collèges pour citer les dernières. Elle s'inscrit donc dans la continuité des politiques menées par les différents gouvernements de la V^e République et dénoncée dans le Manifeste pour la Reconquête d'une école qui instruit, lequel de fait garde sa pleine actualité.
- **Mais ce projet de contre-réforme Blanquer constitue un pas qualitatif certain dans le démantèlement de l'école de la République**, source d'égalité des droits. Jusqu'à présent clé de voûte de l'école publique, le Bac national oblige l'Etat à garantir à chaque élève, indépendamment de son lieu de résidence, donc indépendamment de son appartenance à telle ou telle classe sociale, de recevoir, pour une filière donnée (S, ES, L), la même instruction avec le même programme, avec des professeurs affectés dans chaque lycée pour chaque matière faisant l'objet d'une épreuve au Bac. Avec le projet Blanquer, c'est l'élève qui porterait la responsabilité de construire son parcours en fonction de ce que chaque lycée décidera de proposer dans le cadre des moyens qui lui seront affectés. C'est l'élève qui porterait donc la responsabilité de ne pas répondre aux attendus fixés par les filières universitaires, et serait dès lors considéré comme responsable de sa non-sélection.

C'est la porte ouverte à une véritable inégalité entre les élèves, suivant leur origine sociale, leur lieu d'habitation et de scolarisation. C'est la porte ouverte à une pleine application de la loi ORE dont l'objet est, par la sélection, d'interdire à des milliers de jeunes l'accès à l'université et à la filière universitaire de leur choix.

- **Ce projet de contre-réforme fait voler en éclat l'année scolaire** : en terminale, les dernières épreuves de contrôle continu auraient lieu en décembre. Une fois qu'une matière a été évaluée, on ne va plus en cours. A partir de janvier, il ne restera plus que 3 matières : les 2 matières choisies comme spécialité évaluées nationalement fin avril et la philosophie en juin. il y aurait des mois entiers de cours remis en question, des milliers d'heures de cours disparaîtraient. Ce projet de contre-réforme ne pourra donc qu'entraîner suppressions de postes et remise en cause totale des statuts particuliers nationaux des enseignants.

Le secrétariat d'animation du Manifeste pour la Reconquête d'une école qui instruit décide d'organiser une rencontre nationale autour de l'appel « Ne touchez pas au Baccalauréat ».

Enseignants, lycéens, étudiants, parents, salariés, syndicalistes, élus... : nous sommes tous concernés ! C'est pourquoi nous nous adressons à tous.

Impossible de laisser faire !

**Pour la défense du Baccalauréat comme diplôme national,
organisé autour d'épreuves terminales et anonymes,
1^{er} grade universitaire ouvrant droit à l'inscription dans la filière
universitaire de son choix.**

Abrogation de la loi ORE !

**Abandon du projet de « réforme » du lycée et du Bac !
« Ne touchez pas au Baccalauréat ! »**

**RENCONTRE NATIONALE
samedi 17 mars à 14h
dans l'amphithéâtre situé au
48 boulevard Jourdan, 75014 PARIS**

**Accès par Cité Universitaire (RER B), Porte d'Orléans (métro ligne 4)
ou Montsouris (tramway ligne 3a).**

**Si vous souhaitez participer à la rencontre nationale,
vous voudrez bien le confirmer par mail à : manifestecole@gmail.com**



► Signez en ligne l'appel « Ne touchez pas au Baccalauréat » :
<http://manifestecole.fr/signer3.php>
Facebook (lien simplifié) : <http://bit.ly/2DQJ9bC>
Twitter : https://twitter.com/Manifeste_Ecole